



Fondation AMIPI - Bernard Vendre, déjà 50 ans !

En 2016, la Fondation AMIPI – Bernard Vendre c'est : 7 usines en France, situées en régions Pays de Loire et Centre - Val de Loire, environ 700 personnes en situation de handicap et plus de 1 500 insertions concluantes. Une belle réussite pour cette Fondation, reconnue d'utilité publique depuis 2005. Retour sur les rencontres au sein du site de production de Cholet avec Jean-Marc Richard, président de la Fondation, Sophie Labatut, directrice de la Fondation, des relations institutionnelles et entreprises liées à l'insertion, Patrick Lespinasse, directeur de l'unité de production de Cholet, et François Debreuil, responsable des achats de la Fondation.

3 questions à...

Jean-Marc Richard

président de la Fondation AMIPI - Bernard Vendre



1- Pouvez-vous nous présenter l'histoire de la Fondation ?

Dans les années 60, Maurice Vendre, père d'un enfant atteint de trisomie ne se satisfait pas des structures éducatives et professionnelles susceptibles de prendre en charge son fils. Il refuse le verdict des médecins lui indiquant que son fils ne pourrait jamais rien faire de sa vie à cause de son «handicap mental».

Révolté et poussé par la volonté d'aider ces personnes en situation de handicap à développer leurs capacités cérébrales, il donne naissance à la Fondation AMIPI, permettant à des personnes handicapées de travailler. Avec l'aide de sa femme, ils mènent des travaux pédagogiques et scientifiques pour démontrer les capacités d'évolution et d'adaptation de personnes en situation de «handicap cognitif».

En 2005, la Fondation est reconnue d'utilité publique par l'État sous la dénomination : Fondation AMIPI - Bernard Vendre, dans le but de préserver le patrimoine intellectuel et de poursuivre l'objet social de l'association.

2- Quelle méthode de travail est alors mise en place ?

Notre but est de développer au maximum les capacités de nos opérateurs. Nous observons comment ils fonctionnent pour que leurs conditions de travail soient excellentes et favorisent leur développement. Cela nécessite beaucoup d'écoute et d'accompagnement.

3- Quels sont vos projets pour l'avenir, vos objectifs importants ?

Notre vrai défi à l'heure actuelle est de maintenir notre niveau de qualité en terme de production de câblage électrique puisque nous sommes fournisseur de rang 1 dans le secteur de l'industrie automobile. La Fondation produit et commercialise chaque année 6,5 millions de faisceaux électriques.

J'ai également à cœur de développer les capacités des personnes par des apprentissages adaptés, notamment au travers du travail manuel en usine, permettant ainsi de favoriser les partenariats entre les sites de l'AMIPI et les entreprises industrielles d'un territoire, pour accroître l'insertion des personnes en situation de handicap cognitif.



« Je travaille au sein de la Fondation depuis 25 ans, j'ai vu son évolution et bien sûr celle de nos ouvriers qui maintenant intègrent les entreprises dites «normales» sans rencontrer de difficultés. Il suffit d'avoir la volonté de les accepter, après il est évident que chacun reconnaîtra leurs compétences. »

François Debreuil, responsable des achats de la fondation



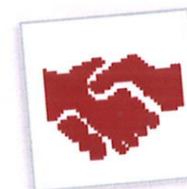
Crédit photos: Synergences hebdo

Une action fondée sur 3 piliers complémentaires

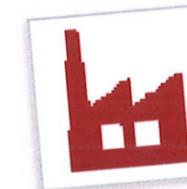


> **Les apprentissages** : pédagogie fondée sur le développement neuronal par le travail manuel d'une personne, validée par un comité scientifique. Celui-ci reflète l'exigence de la Fondation, qui dès l'origine, a fondé son

action sur une hypothèse émise par son fondateur, Maurice Vendre : la possibilité de l'évolution du système neuronal des déficients cognitifs, par les apprentissages. Lors des journées de recrutement, des tests psycho gestuels sont réalisés pour évaluer le candidat sur trois capacités essentielles : l'organisation dans l'espace, la mémoire visuelle et la coordination complexe. La difficulté et la diversité des faisceaux réalisés sur le site de production permettent une décomposition en sous-ensembles du produit. Les opérateurs sont ainsi formés sur plusieurs postes et deviennent polyvalents. Parallèlement à ces compétences, l'opérateur développe son sens de l'observation, sa concentration, sa maîtrise des gestes et du toucher.



> **L'usine** : Lieu privilégié pour la mise en œuvre des apprentissages. Dès 1985, l'activité de câblage électrique a été identifiée comme un support d'apprentissage adapté aux besoins des publics accueillis par la Fondation. C'est une tâche essentiellement manuelle, décomposable en multiples tâches élémentaires.



> **L'insertion durable en entreprise** : Une fois leurs apprentissages effectués, les opérateurs sont accompagnés dans l'élaboration d'un projet professionnel personnalisé correspondant à leurs envies et à leurs compétences. Chaque insertion est le fruit d'une coopération étroite entre les sites de production, les entreprises et les opérateurs. Le processus d'insertion permet à l'opérateur de prendre confiance en lui, et à l'entreprise de préparer au mieux son intégration. Le programme est validé en trois étapes : stage – mise à disposition – CDI. «Le plus difficile avec notre programme d'insertion est le fait de devoir toujours rassurer les chefs d'entreprises qui sont parfois très réticents au départ. Nous invitons donc tous les chefs d'entreprises locales à venir visiter l'usine pour se rendre compte des capacités de nos opérateurs. Par ailleurs, depuis le début d'année 2016, compte tenu de nos résultats et de notre communication, trois entreprises sont venues d'elles mêmes avec une intention d'embauche, c'est assez merveilleux !» exprime Sophie Labatut, directrice de la Fondation en charge de l'insertion





“ **Les opérateurs sont recrutés chez nous en CDI avec l'idée que la Fondation n'est pas une finalité mais uniquement un lieu de passage pour qu'ils puissent, par la suite, intégrer une entreprise dit ordinaire, qui reconnaîtra leurs compétences.** ”

Sophie Labatut, directrice de la Fondation en charge de l'insertion

Le site de production de Cholet c'est,

En quelques chiffres :

- > 73 opérateurs en situation de handicap
- > Une moyenne d'âge des opérateurs de 47 ans
- > 15 insertions réussies depuis 2009, soit une économie de presque 3,4 millions d'euros de non dépenses publiques
- > 20 à 25 nouvelles embauches envisagées d'ici 2020 sur le site
- > 1 300 faisceaux électriques réalisés par jour



Sophie Labatut et Patrick Lespinasse au sein du site de production de l'usine de Cholet

Les entreprises font confiance à la Fondation AMIPI :

- > PSA Peugeot Citroën
- > Renault
- > Faurecia
- > Palastic Omnium

C'est aussi :

«Un travail basé sur quatre critères d'évaluation fondamentaux : savoir-être industriel, qualité du produit, productivité et autonomie. Nous cherchons toujours à développer le sens d'analyse de nos opérateurs», souligne Patrick Lespinasse, directeur de l'unité de production de Cholet.

Témoignage

Nathalie Dos Anjos intégrera prochainement le Laboratoire Body Nature à Nueil-les-Aubiers (79), au poste d'agent de fabrication, après 16 années passées au sein de la Fondation AMIPI, sur le site de production de Cholet. Suite à un stage d'une semaine effectué début mai dans la structure, sa mise à disposition s'achèvera fin août où elle signera son CDI dès le 1^{er} septembre.



«Le programme 1, 2, 3 insertion représente pour moi un nouveau départ, un nouvel avenir où je vais pouvoir sortir du monde du handicap. La Fondation m'a beaucoup aidée à progresser au fil des années. Aujourd'hui, même si je suis à l'aise dans mon travail, je suis contente de partir découvrir quelque chose de nouveau», explique Nathalie Dos Anjos.

Comme aime à le souligner Patrick Lespinasse et Sophie Labatut «Le programme 1, 2, 3 insertion est un vrai projet à trois, entre l'entreprise accueillante, l'opérateur et la Fondation.»



Fondation AMIPI Bernard Vendre

Infos :

Fondation AMIPI - Bernard vendre
Site de production - Cholet
95 rue de Tremontines - Tél. : 02 41 65 49 21

Siège social de la Fondation
16 avenue du Maréchal Foch - Cholet
Tél. : 02 41 58 60 82